



**Syndicat Mixte Association Maison
de la Normandie et de la Manche à
Jersey**

Maison de la Normandie
et de la Manche

S . M . A . N . M .

Saint-Lô, le 4 mars 2016

N/Réf : 2016/4 – PUBLICATION DU 4/03/2016

**SYNDICAT MIXTE ASSOCIATION DE LA MAISON DE LA NORMANDIE ET DE LA
MANCHE (S.M.A.N.M.)**

Les délibérations et le procès-verbal ci-dessous peuvent être consultés du Lundi au vendredi
(9h-12h / 13h-16h30).

Numéro	Objet
Procès-verbal n° 12	Approbation du procès-verbal du 25 juin 2015
Dél. 2016 - 371	Élection du bureau du comité syndical
Dél. 2016 - 372 et 372 bis	Délégations
Dél. 2016 - 373	Règlement intérieur
Dél. 2016- 374	Bilan 2015 – actions 2016
Dél. 2016 - 375	Compte administratif et compte de gestion 2016
Dél. 2016 - 376	Affectation du résultat
Dél. 2016- 377	Budget primitif 2016
Dél. 2016 - 378	Délibération modificative – poste chargé de mission
Dél. 2016 - 379	Indemnité de conseil
Dél. 2016- 380	Modification régie d'avances en régie d'avances et de recettes
Dél. 2016 - 381	Subvention coopérative scolaire de l'école Henry Vally de Porbail (Manche)

SIEGE :

Allez à accueil central à la Maison du Département

Demandez : Mme GERMAIN - poste 96.37 (1^{er} étage – Direction Finances)

Responsable administrative et financière du S.M.N.A.M.